

APPENDICE

***ENQUÊTE SUR LA PRÉSENTATION DES NUMÉROS DES
DEMANDES ÉTABLISANT LA PRIORITÉ*****EXEMPLES DE NOTIFICATIONS DE DÉPÔT ET DE CERTIFICATS DE PRIORITÉ
DE DEMANDES DE BREVET**

Révision préparée par le Bureau international

Le présent appendice contient une série de copies de notifications de dépôt initial et de certificats de priorité de demandes de brevet utilisés par les offices de propriété industrielle. Il vise à donner des informations sur la façon de procéder de chaque office à l'égard des numéros de demandes établissant une priorité. Ces copies ont été communiquées par les offices de propriété industrielle dans le cadre d'une enquête entreprise par le Bureau international pour déterminer l'application par ces offices des dispositions du paragraphe 12.a) de la norme ST./10/C de l'OMPI (circulaires C. SCIT 2619 datée du 31 janvier 2006, et C. SCIT 2631 datée du 15 novembre 2006).

L'appendice contient des exemples communiqués par les pays ou organisations ci-après :

(Publiés uniquement dans la version anglaise du document de travail)

Appendice – document 1 (1 Mb)

AT	Autriche
BE	Belgique
BG	Bulgarie
BR	Brésil
BY	Bélarus
CH	Suisse
CZ	République tchèque

Appendice – document 2 (1.3 Mb)

DE	Allemagne
DZ	Algérie
EA	Organisation eurasienne des brevets (EAPO)
EE	Estonie
EP	Office européen des brevets (OEB)
ES	Espagne
FI	Finlande

Appendice – document 3 (1.5 Mb)

GB	Royaume-Uni
GC	Office des brevets du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG)
GE	Géorgie
HR	Croatie

Appendice – document 4 (2.1 Mb)

HU	Hongrie
IE	Irlande
JP	Japon
KG	Kirghizistan
KR	République de Corée

Appendice – document 5 (1.1 Mb)

MG	Madagascar
PL	Pologne
RO	Roumanie
RU	Fédération de Russie

Appendice – document 6 (1.2 Mb)

SE	Suède
SG	Singapour
SI	Slovénie
SK	Slovaquie
TH	Thaïlande
TR	Turquie
UA	Ukraine
US	États-Unis d'Amérique
WO/IB	Bureau international de l'OMPI (en sa qualité d'office récepteur du PCT)

[Fin de l'appendice et du document]